



La Trompette de Saint Vincent

TIMETE DEUM !

Bulletin du Prieuré Saint-Vincent Ferrier — N° 47 — mai 2025 — prix de revient : 0,75€

FSSPX

La charité du prêtre

ÉVOQUER la charité du prêtre, la charité proprement sacerdotale, conduit aussitôt à penser au dévouement envers les âmes, à l'exemple du saint curé d'Ars ou de saint Jean Bosco. Mais n'oublions pas que la charité consiste d'abord à aimer Dieu de tout son cœur et ensuite notre prochain, pour l'amour de Dieu. Or on ne donne que ce que l'on possède soi-même ; le prêtre, puisqu'il est ordonné pour donner Jésus-Christ aux âmes, doit le posséder lui-même à un degré éminent. Or c'est par la Charité qui nous possédons Dieu (ou plutôt que Lui-même nous possède). Essayons donc de nous pencher sur la charité sacerdotale pour conclure ce triptyque sur les vertus théologiques du prêtre.

La Charité est une amitié avec Dieu

La charité est une amitié nous enseigne saint Thomas d'Aquin (Saint Thomas d'Aquin, Somme Théologique, Ia-IIae, qu.65, a.5, corpus). Au soir du Jeudi-Saint, Notre Seigneur ouvre son cœur à ses apôtres et leur révèle ce secret si consolant pour le cœur d'un prêtre : « *Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande. Je ne vous appellerai plus serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître. Mais je vous ai appelés mes amis, parce que tout ce que j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai fait connaître. Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis.* » (Jean 15, 14-16) Saint Jean s'en souviendra peut-être plus que les autres quand il écrira :

« *C'est Dieu qui nous a aimés le premier* » (1 Jean 4, 19). Cette parole est évidemment applicable à toute âme mais elle est encore plus vraie pour celui qui est appelé au sacerdoce catholique, c'est-à-dire à devenir un autre Christ : C'est Jésus qui choisit ses prêtres.



Jésus Christ lave les pieds de ses apôtres.

A ce choix divin, le jeune lévite a répondu avec générosité, dès le premier pas vers le sacerdoce, quand il a prononcé avec ferveur au moment de sa tonsure : « *Dominus pars hereditatis meae et calicis mei, tu es qui restitues hereditatem meam mihi* » (Le Seigneur est la portion de mon héritage et de mon calice ; c'est vous Seigneur qui me rendrez mon héritage). Le prêtre doit ensuite sans cesse grandir dans

cette charité, ne serait-ce que pour correspondre toujours mieux à ce choix divin, humainement incompréhensible, tant le prêtre est indigne d'un tel choix.

Les qualités de la Charité sacerdotale envers Dieu

Le cardinal Manning expose dans son livre *Le Sacerdoce éternel*, en quoi consiste cette amitié entre Notre Seigneur et son prêtre.

1- « *Cette divine amitié consiste d'abord et par-dessus tout dans l'identification de notre volonté avec la volonté de Jésus-Christ. On a défini l'amitié : idem velle et idem nolle (i.e. vouloir la même chose, ne pas vouloir la même chose). Le prêtre est appelé par état à offrir au monde le portrait vivant de son divin Maître. Sa volonté doit donc être identifiée à la volonté de Jésus-Christ, et aussi longtemps que sa volonté sera identifiée à la volonté de Jésus-Christ, rien ne pourra rompre l'amitié qui le lie au Sauveur. Nous savons, à ne pouvoir nous y méprendre, quelle est sa volonté à notre égard, il veut que tous les hommes soient sauvés. Il veut notre sanctification. Il veut notre confiance tout entière ; il veut que nous exprimions, non seulement en paroles mais par toutes les œuvres de notre vie, cette prière qui fut la sienne : Que votre volonté se fasse et non la mienne ! Il veut aussi notre bonheur, et il le veut avec une ardeur divine qui surpasse dans sa vivacité toutes nos affections les plus passionnées.* »

2- « *L'amitié ne consiste pas seulement dans l'union de deux volontés, mais dans une mutuelle bienveillance qui doit régner entre l'ami et l'ami. Amicus alter*

ego. Sacerdos alter Christus. Notre Ami divin est généreux et il est sensible à nos peines ; il connaît nos infirmités et il leur vient en aide avec toute la tendresse d'un cœur compatissant. Nous savons aussi qu'il veut pour nous tout le bien qui nous est nécessaire, que sa providence et sa grâce ne nous feront jamais défaut pour le combat de la vie et pour notre salut éternel. »

3- « Nous trouvons de plus dans la vraie amitié **un échange de services réciproques**, non de services mercenaires, convenus et égoïstes, mais de services généreux rendus avec joie et reconnaissance. »

4- « **L'amitié, de plus, est patiente**, mais ici, il n'y a de notre part nulle réciprocité envers notre divin ami. La patience est toute de son côté ; et sa patience est inépuisable. »

5- « Enfin, l'amitié suppose nécessairement **des rapports d'intimité entre les amis**. L'amitié qui lie un prêtre à son Dieu surpasse toutes les amitiés de la terre et quant aux rapports personnels et quant à l'étroitesse des liens qui l'enlacent dans cette incomparable amitié. Nous pouvons nous approcher de lui à toute heure. Nous savons que ses sympathies sont à nous, que nous sommes l'objet de ses divines préoccupations ; nous savons que pas une de nos paroles ne lui échappe et qu'il n'en perdra pas le souvenir et que, s'il se tait maintenant, le jour n'est pas éloigné où nous l'entendrons nous dire en personne : Entrez dans la joie de votre Seigneur. »

La Charité fraternelle proprement sacerdotale

Tant pour le prêtre que pour les fidèles, la charité envers Dieu ne peut exister sans charité envers le prochain : « Si quelqu'un dit : J'aime Dieu, et qu'il haïsse son frère, c'est un menteur. Car celui qui n'aime point son frère qu'il voit, comment peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ? De plus, nous avons ce commandement de Dieu : Que celui qui aime Dieu aime aussi son frère. » (1 Jean 4, 20-21)

Ce commandement est encore plus fort pour « le prêtre qui n'est pas prêtre pour lui mais pour les âmes », comme aimait à le rappeler le saint Curé d'Ars. D'ailleurs le discours sacerdotal de Notre Seigneur à ses apôtres, le soir du

Jeudi-Saint, en fait un précepte impératif : « Voici mon commandement, c'est que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés. Personne n'a un plus grand amour que celui qui donne sa vie pour ses amis. [...] Ce que je vous commande, c'est que vous vous aimiez les uns les autres. [...] Je vous ai établis, pour que vous alliez, et rapportiez du fruit, et que votre fruit demeure. » (Jean 15, 12-17).

Saint Jean, « l'apôtre que Jésus aimait », sera tellement marqué par ces recommandations de son Maître qu'il insistera ensuite sur le devoir d'imitation de Notre Seigneur : « A ceci nous avons connu l'Amour de Dieu : c'est qu'Il a donné sa vie pour nous ; et nous devons aussi donner notre vie pour nos frères. » (1 Jean 3, 16)

Le Père Ceslas Spicq (O.P.) écrivait que « les Epîtres pastorales considèrent la charité comme une vertu proprement sacerdotale, non point en ce sens que le prêtre soit le seul à en vivre, ni même qu'il la possède à un plus haut degré que les simples fidèles, mais parce que sa vocation propre et son ministère sont sous le signe de l'amour du prochain. Un prêtre sans charité fraternelle n'aurait plus de raison d'être. Effectivement, la grâce de l'ordination lui a conféré « un esprit de charité » (2 Tim 1, 7) qui lui permettra de se dévouer avec amour au service des âmes. » (Spiritualité sacerdotale d'après saint Paul, 1950, p.125-126)

C'est l'apôtre saint Jean qui a peut-être le mieux résumé les exigences de la charité fraternelle attachées à l'ordination sacerdotale : « Ce qui nous a fait connaître l'amour de Dieu, c'est qu'il a donné sa vie pour nous ; et nous aussi nous devons donner notre vie pour nos frères. » (1 Jean 3, 16)

Si le discours sacerdotal après la Cène est l'expression sublime de l'amour que le Cœur sacerdotal de Notre Seigneur portait envers ses prêtres, « l'amour de prédilection se manifeste d'abord dans le lavement des pieds : geste symbolique et parabole en action par lesquels le Seigneur inculque l'esprit qui doit caractériser le ministère de ses envoyés. C'est par l'amour fraternel et l'humilité que les apôtres seront aptes à représenter le Sauveur dans le monde, à présenter son message

et à convertir les âmes. [...] Comme le Christ s'est abaissé devant ceux qu'il aimait pour les servir, ainsi les apôtres sont envoyés pour se dévouer amoureusement et humblement au service des âmes. Plus leur dignité est éminente et plus ils doivent s'abaisser comme des serviteurs qui se sacrifient et s'oublient pour procurer le bien des autres. C'est en ce sens que l'on peut appeler le lavement des pieds le sacrement de l'autorité chrétienne ; il exprime à la perfection la véritable dignité du ministère, par conséquent la notion d'autorité hiérarchique selon l'esprit de Jésus-Christ. Le Sauveur en se mettant délibérément au rang des esclaves n'a rien perdu de ses prérogatives et de son autorité divine. Ceux qu'il délègue participent de ses pouvoirs, mais doivent les exercer avec les mêmes sentiments. Notre siècle est particulièrement fécond en méthodes et en formules d'apostolat. Les meilleurs prêtres s'ingénient à trouver des moyens efficaces pour rendre les âmes accueillantes à la grâce, curieuses de la prédication chrétienne. Nous sommes persuadés pour notre part que les conditions de la conversion des âmes sont analogues aujourd'hui à celles du premier siècle de notre ère, et qu'elles se résument dans la qualité surnaturelle des apôtres. Les hommes ne demandent pas au prêtre une supériorité intellectuelle, ni même une valeur humaine exceptionnelle, encore moins une compétence sociale, mais l'esprit de service. **Ils donneront leur foi au Christ lorsqu'ils découvriront que ses envoyés sont de très humbles et très aimants serviteurs.** » (Père Ceslas Spicq O.P., *Le lavement des pieds, sacrement de l'autorité chrétienne*, in La Vie spirituelle mars 1945 p.121-130)

Pour compléter et terminer cette étude sur la Foi, l'Espérance et la Charité qui doivent remplir l'âme du prêtre, permettez-moi de vous communiquer cette belle prière que sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus disait quotidiennement pour un séminariste. Ses supérieures du Carmel d'Alençon lui avait demandé de prier spécialement pour sa persévérance : « Divin Jésus, écoutez la prière que je Vous adresse pour celui qui veut être votre Missionnaire, gardez-le au milieu des dangers du monde, faites-lui sentir de plus en plus le néant et la

vanité des choses passagères et le bonheur de savoir les mépriser pour votre Amour. Que déjà son sublime apostolat s'exerce sur ceux qui l'entourent, qu'il soit un apôtre, digne de votre Cœur Sacré... Ô Marie ! Douce Reine du Carmel, c'est à Vous que je confie l'âme du futur prêtre dont je suis l'indigne petite sœur.

Daignez lui enseigner déjà avec quel amour Vous touchiez le Divin Enfant Jésus et l'enveloppiez de langes, afin qu'il puisse un jour monter au Saint Autel et porter en ses mains le Roi des Cieux. Je Vous demande encore de le garder toujours à l'ombre de votre manteau virginal, jusqu'au moment heureux où

quittant cette vallée de larmes, il pourra contempler votre splendeur et jouir pendant toute l'éternité des fruits de son glorieux apostolat. Ainsi soit-il. »

Votre dévoué
Abbé Thierry Legrand +



Le pèlerinage des pères de famille

SAMEDI 15 mars 2025 s'est tenu le traditionnel pèlerinage des pères de famille du Morbihan organisé par le Mouvement Catholique des Familles (MCF) et c'est sous le patronage de St Joseph, protecteur de la sainte Eglise, que fut placée cette nouvelle édition.

Malgré un vent frisquet et soutenu, c'est néanmoins sous un ciel dégagé et lumineux que fut effectuée la vingtaine de kilomètres.

Partis de l'église St Jean-Baptiste de Ploërmel, c'est en direction de Guer et de sa chapelle St Yves que s'élancèrent nos 30 pèlerins.

Si une bonne part d'entre eux provenait de la chapelle de Vannes et de ses 2 cercles MCF, c'est avec plaisir que s'y associèrent des paroissiens et membres du tout jeune cercle MCF de Guer. S'appropriant le thème du pèlerinage

de Pentecôte, c'est non seulement pour leur foyer et les familles que s'élevèrent leurs prières, mais également par la sainte Eglise et nos paroisses.

Alternant chants, temps de détente et chapelet, c'est avec reconnaissance qu'ils purent s'enrichir spirituellement des vibrantes allocutions données de M. l'abbé Quilliard dont la connaissance particulièrement étendue de la sainte famille et de ses pérégrinations en Egypte favorisa leur méditation.

Après avoir fait étape sur le parvis Notre-Dame de Porcaro pour la halte repas, une dernière étape de cette marche fut marquée au prieuré saint Etienne : plus ancien bâtiment de la chrétienté en Bretagne (10^e siècle) jadis rattaché à l'abbaye de Paimpont. En fin d'après-midi cette priante colonne parvenait au but : la belle, grande et toute nouvelle chapelle de Guer.

Là, rejoints par leur famille, nos pèlerins conclurent ce beau pèlerinage en entendant la sainte messe.

Au terme d'une pareille journée, quelle joie que de voir ces chefs de famille prendre un temps de retraite pour s'imprégner de l'exemple de saint Joseph et méditer sur le rôle que doit tenir le père au sein du foyer et vis-à-vis de ses enfants.

Combien de grâces pour une paroisse lorsqu'une partie de ses hommes, abandonnant occupations et loisirs, consacre une journée pour se sanctifier, prier pour ses prêtres, ses malades et donner ainsi le témoignage public d'une virile piété !

Gageons qu'ils seront l'année prochaine plus nombreux encore à se mobiliser pour œuvrer à la sanctification des familles, de la France et de la sainte Eglise.

PRIEURÉ SAINT-VINCENT FERRIER

Kerglas 56250 SAINT-NOLFF

Tel.: 02 97 60 35 29 — 56p.kerglas@fsspx.fr

06 28 28 40 37 (abbé T. Legrand) - quilliard.fsspx@sfr.fr (abbé J.-B. Quilliard)

07 83 19 44 32 (Sœurs) - 07 68 94 65 61 (Ecole)

Organisation du ministère

Messes : Les **dimanches** : à la chapelle Sainte-Anne (20, rue Aristide Briand) à 8H15 et 10H00. A la chapelle Saint-Yves (17bis rue Rencontre) en principe à 18H00 (10H00 le 1^{er} dimanche du mois, pour juillet et août, se renseigner). **En semaine** : Au Prieuré, à 7H15 (7H45 en juillet et août), sauf le 1^{er} samedi du mois. A la chapelle Sainte-Anne à 18H00 sauf le jeudi en période scolaire : Messe à 11H15.

Vêpres : Le dimanche, au Prieuré, à 17H00, suivies du chapelet.

1^{er} vendredi du mois : A Vannes, chemin de Croix à 17H15, Messe à 18H00 suivie de l'Heure Sainte.

1^{er} samedi du mois : A Vannes et à Guer, confessions à 17H00, Messe à 18H00 suivie de la méditation de 15 mn.

Récitation du Rosaire en l'honneur de ND de Fatima : tous les 13 de chaque mois, à 16H30 à la chapelle Sainte-Anne (à 15H30 les dimanches 13).

Il est possible de consulter les horaires de la semaine et les activités du Prieuré sur : prieure-saint-vincent-ferrier.fr

Vos prêtres sont disponibles pour les confessions et conseils spirituels ¾ d'heure avant les Messes ou sur rendez-vous.

Les malades sont visités habituellement une fois par mois. Ne pas hésiter à appeler en cas d'urgence.

Catéchismes :

1) Pour les enfants : au Prieuré tous les quinze jours à 10H30. Trois groupes : avant, après la 1^{ère} communion et pour les plus grands. Prochains cours : les 17 mai, 31 mai, 14 juin et 28 juin.

2) Pour adultes : les 2^e et 4^e samedis du mois à la Chapelle Ste-Anne à Vannes, après la Messe de 18h. 2^e samedi du mois : vie de Notre Seigneur Jésus-Christ (abbé Quilliard) ; 4^e samedi du mois : genèse de la crise dans l'Eglise (abbé Legrand)

Activités

Ecole Sainte-Philomène : à partir de la PS jusqu'au CM 2. Directrice : Sœur Louis-Marie (07 68 94 65 61).

Tiers-Ordre de Saint-Pie X : Réunion un dimanche tous les deux mois environ de 12H30 à 17H30 au prieuré (aumônier : abbé Legrand). Prochaine réunion le dimanche 18 mai

Milice de l'Immaculée : ses membres se consacrent à la Sainte Vierge et portent la Médaille Miraculeuse pour être des « instruments d'apostolat dans les mains de l'Immaculée »

Croisade du Rosaire : Une dizaine = un rosaire ! Resp. de Vannes : Mlle E. de La Richerie ; Resp. de Guer : Mlle M. Lemoine.

Cercle MCF 1- Ste Jeanne-d'Arc (Vannes) : Responsable M. Louis-Marie Rémy ; **2- Notre-Dame de Béleán (Vannes)** : Responsable M. Jean Kervizic ; **3- Saint-Yves (Guer)** : Responsable M. Paul-Eloi Farge.

Croisade Eucharistique pour les enfants. Aumônier: abbé Quilliard. **Prochaines** réunions le samedi 21 juin au Prieuré (14H30)

Patronage Sainte-Anne : Pour les filles de 7 à 15 ans. Resp. Sœurs.

Messe des mamans : Aumônier : abbé Legrand. Environ une fois par mois, un mardi : Messe à 9H00 suivi du petit-déjeuner et d'une conférence spirituelle (fin vers 10H45). Prochaine réunion : le mardi 3 juin.

« Jeunes Pros » : Réunion au prieuré tous les 1^{ers} dimanches du mois de 12H30 à 17H00.

Procure : Chapelle Sainte-Anne. Resp. G^{al} Legrier.

Ménage de la Chapelle de Vannes : Resp. Mlle Y. de Coattarel.

Fleurs de la Chapelle de Vannes : Resp. Mlle L. Smits.

Carnet Paroissial

A été baptisée à la Chapelle Sainte-Anne de Vannes : Anne-Claire HROVATIN le 6 avril.

Ont reçus la sépulture ecclésiastique à la Chapelle Sainte-Anne de Vannes : M. Paul GILLET le 28 février.

à la chapelle Saint-Yves à Guer : Mme Etienne César, née Nicole Pouzet, le 19 mars.

Dates à retenir

Journées du chapelet continu : le jeudi 15 mai pour la Chapelle Saint-Yves de Guer et le mercredi 28 mai pour la Chapelle Sainte-Anne de Vannes.

Dimanche 25 mai : Premières Communions et Communions solennelles à la Chapelle Sainte-Anne de Vannes.

Pèlerinage de Pentecôte du samedi 7 au lundi 8 juin – Thème 2025 : Pour notre Mère la sainte Eglise.

Dimanche 15 juin : Fête de l'école Sainte-Philomène et repas paroissial au Prieuré.

Dimanche 22 juin : Solennité de la Fête-Dieu avec Procession du T.S.Sacrement dans les rues de Vannes au départ de la Chapelle (après la Messe chantée).